

Saône-et-Loire

Actualité

VASTE CAMPAGNE D'ÉTUDE DES SOLS

Mercurey veut savoir ce que ses terroirs ont dans le ventre

L'Union des producteurs de Mercurey veut savoir ce que les terroirs de l'aire d'appellation ont dans le ventre. Une étude de sols est en cours, dont les résultats seront diffusés à l'automne.

Ce n'est pas une première, mais une initiative de cette ampleur reste rare dans le vignoble bourguignon. Après Saint-Véran, Pouilly-Loché, Pouilly-Vinzelles et Givry, Mercurey vient d'entreprendre une vaste étude de ses terroirs viticoles. L'Union des producteurs, présidée par Laurent Juillot, avec Guy Cinquin comme coordinateur du projet, a confié ce travail à la société SIGALES de Grenoble, spécialisée dans les études de sols.

« **Nous poursuivons deux objectifs** » a affirmé Laurent Juillot hier, lors de la troisième journée de prélèvements sur le terrain : « *mieux connaître nos sols pour mieux communiquer avec nos clients, et ensuite, éventuellement, solliciter une nouvelle délimitation de nos premiers crus* ». Représentée par ses deux géologues, Isabelle Letessier et Josselin Marion, accompagnés de Cedric Fremont, ingénieur terroirs à l'INAO (Institut national des appellations d'origine), SIGALES a travaillé avec les producteurs, délimitant trois secteurs géographiques dans l'aire d'appellation. Chacun de ces secteurs a été « ausculté » par les spécialistes, qui ont creusé des fosses dans les différentes parcelles classées en appellation communale et en premier cru. « *Nous avons fait au total une cinquantaine de trous, d'une profondeur variant de 20*



Vignerons et géologues ont reçu la visite du maire de Mercurey et président du Grand Chalon D. Juillot

centimètres, lorsque nous rencontrons tout de suite la roche, à plus de deux mètres... », explique Isabelle Letessier. Les vignerons exploitant les parcelles ont pu assister en direct à la « mise au jour » de la terre qui vit sous leurs ceps. Des échantillons ont également été prélevés, y compris en utilisant la tarière — une sorte d'énorme tire-bouchon permettant des carottages dans les sols profonds. Ils seront analysés par un laboratoire dijonnais.

Il est évidemment trop tôt pour dresser une cartographie des sols de l'appellation, la restitution des résultats des travaux n'étant prévue qu'à l'automne, après les vendanges. Cependant,

Isabelle Letessier a estimé hier, au terme de sa campagne de prélèvements, que « *Mercurey marche sur trois pieds* ». Elle a distingué les barres calcaires occupant les crêtes et certains replats (notamment sur Saint-Martin-sous-Montalgu), les marnes (mélange d'argile et de calcaire), colonisant les flancs des vallons, et les marnes recouvertes d'un mélange de graviers et de terre rouge, cette couche pouvant atteindre 1, 20 mètre dans les sols les plus profonds.

La pédologie (la science des sols) n'explique cependant pas à elle seule la « typicité » des vins. La qualité et l'âge des vignes, les pratiques culturales et de

vinification (le facteur humain), le climat (l'effet millésime), l'orientation, la pente, sont autant d'autres éléments à considérer pour caractériser une cuvée. C'est la raison pour laquelle l'Union des producteurs engagera dès 2008 une deuxième phase de réflexion, consacrée au matériel végétal (par exemple l'adaptation des porte-greffe) et au travail au vignoble et au chai. Une vinification spécifique (une cuvée collective) pourrait d'ailleurs être réalisée dans certains lieux-dits, aux fins de dégustation et de suivi dans le temps. « Cette étude de sols était nécessaire pour expliquer la spécificité et la diversité de nos climats et de nos vins. Elle sera utile

Le plus grand vignoble de rouge

Mercurey, dont la qualité moyenne des vins a beaucoup progressé au cours des dernières années, produit quelques cuvées qui n'ont rien à envier à des appellations plus prestigieuses de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits. C'est le plus vaste vignoble de Bourgogne pour les vins rouges, avec 650 ha, répartis sur les communes de Mercurey et Saint-Martin-sous-Montalgu (580 ha de pinot noir, 70 ha de chardonnay). Couvrant 120 ha, les premiers crus ont été délimités de manière sérieuse, voire sévère, ce qui pourrait permettre, si l'étude de sols va de dans ce sens, de demander à l'INAO la « requalification » de quelques parcelles oubliées dans le classement. L'Union des producteurs regroupe 165 vignerons ou propriétaires.

aux producteurs et à nos prescripteurs » a estimé Laurent Juillot. Le coût — 40 000 euros — sera financé notamment par le BIVB (Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne, le plus gros contributeur), la Région et les communes.

J-Ph. C.